

<http://www.ujfp.org/spip.php?article6044>



Non à la visite de Nétanyahou en France ; libération immédiate de Salah Hamouri

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : mardi 5 décembre 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le président Macron invite le 10 décembre, pour la deuxième fois cette année, le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou.

C'est inacceptable au regard de ce que subit depuis des décennies le peuple palestinien. 6 millions de Palestiniens vivent entre Méditerranée et Jourdain.

En Cisjordanie et à Jérusalem Est, ces Palestiniens sont confrontés en permanence à la violence de l'armée et des colons et au vol des terres.

Gaza est une prison hermétique bouclée par terre, par mer et par air, qui a subi de nombreux assauts meurtriers entre 2008 et 2014.

Les Palestiniens d'Israël connaissent toute une série de discriminations à la possession de la terre, au travail, au logement, à la citoyenneté.

La Nakba (l'expulsion des Palestiniens de leur propre pays), c'était il y a 70 ans. La conquête de la Cisjordanie et de Gaza et le début de la colonisation, c'était il y a 50 ans.

L'État d'Israël a établi entre Méditerranée et Jourdain un système d'apartheid et ses dirigeants ont commis des crimes de guerre. Cet État bénéficie d'une impunité internationale intolérable qui permet la poursuite de la politique coloniale.

Ça suffit !

Depuis 1967, 800 000 Palestiniens ont connu la prison. La torture et l'isolement sont légaux dans les prisons. Les arrestations de très jeunes enfants sont monnaie courante. Israël utilise régulièrement la détention administrative. Cette mesure totalement arbitraire permet d'emprisonner quelqu'un pour six mois (renouvelable) sans qu'il sache de quoi il est accusé et sans procès.

C'est ce qui arrive aujourd'hui à Salah Hamouri arrêté le 23 août. Il a déjà fait plus de 6 ans de prison (2005-11) sans aucun chef d'accusation crédible. Il est avocat et travaille dans l'association Addameer qui défend les droits de l'homme. Son épouse et son bébé sont interdits à Jérusalem.

Alors que le gouvernement français a toujours multiplié les interventions chaque fois qu'un citoyen français a été emprisonné à l'étranger, il doit agir plus activement pour la libération de Salah.

Nous demandons que le représentant d'un gouvernement criminel, qui vient de refuser à des élus français l'accès au territoire israélien, ne soit pas reçu en France.

Nous exigeons la libération de Salah Hamouri.

BDS-France, UD-CGT 13, Cimade, LDH, Mouvement de la Paix, Palestine 13, PCF, UJFP